



PREAVIS MUNICIPAL No 03-2026

présenté au Conseil Communal de Gimel, en sa séance du 6 mai 2026

Objet : Comptes 2025

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

La Municipalité vous présente ses comptes 2025 qui bouclent avec un bénéfice de Fr. 307'508.11.

Les comptes et les rapports sont envoyés aux Conseillers par mail ou sur demande par pli postal.

Ces comptes 2025 ont été soumis à l'examen de la commission de gestion qui portera son rapport à votre connaissance, lors de la séance du 18 juin 2026.

En conclusion de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs :

- Vu le préavis No 03-2026 de la Municipalité
- Oui le rapport de la Commission de gestion
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

1. D'adopter les comptes 2025 tels que présentés avec un bénéfice de Fr. 307'508.11
2. D'approuver la gestion de la Municipalité pour l'année 2025
3. D'en donner décharge à la boursière, d'en donner décharge à la Municipalité
4. De donner décharge de son mandat à la commission de gestion

Adopté par la Municipalité, dans sa séance du 28 avril 2026.

Au nom de la Municipalité :

Philippe Rezzonico
Syndic

Lucy Thalmann
Secrétaire municipale

